

n° CAS: 7699-45-8 MSDS

## MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS)

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance  
:  
n° CAS : 7699-45-8  
Code du produit : 06543  
Structure chimique :



#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Industrial. For professional use only.

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LOBA CHEMIE PVT.LTD.  
107 Wode House Road, Jehangir Villa, Colaba  
400005 Mumbai - INDIA  
T +91 22 6663 6663 - F +91 22 6663 6699  
[info@lobachemie.com](mailto:info@lobachemie.com) - [www.lobachemie.com](http://www.lobachemie.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 91 22 6663 6663 (9:00am - 6:00 pm)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1B H314  
Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4 H302  
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317  
Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2 H411

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

# ZINC BROMIDE ANHYDROUS FOR SYNTHESIS

## Fiche de données de sécurité

### Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

Xn; R22

C; R34

R43

N; R51/53

Texte complet des phrases R: voir section 16

### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 2.2. Éléments d'étiquetage

### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS05

GHS07

GHS09

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Mentions de danger (CLP) :

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence (CLP) :

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

## 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Nom : ZINC BROMIDE ANHYDROUS FOR SYNTHESIS

n° CAS : 7699-45-8

Textes des phrases R et H: voir section 16

### 3.2. Mélanges

Non applicable

# ZINC BROMIDE ANHYDROUS FOR SYNTHESIS

## Fiche de données de sécurité

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

|   |   |
|---|---|
| Premiers soins après inhalation           | : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  |
| Premiers soins après contact avec la peau | : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau et au savon. Consulter un médecin.  |
| Premiers soins après contact oculaire     | : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. |
| Premiers soins après ingestion            | : Rincer la bouche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.   |

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

|                                    |   |
|------------------------------------|---|
| Symptômes/lésions                  | : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.                         |
| Symptômes/lésions après inhalation | : Peut provoquer une allergie cutanée.  |
| Symptômes/lésions après ingestion  | : L'ingestion d'une petite quantité de ce produit présente un sérieux danger pour la santé. |

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

|                                    |   |
|------------------------------------|---|
| Moyens d'extinction appropriés     | : Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse. Eau pulvérisée. |
| Agents d'extinction non appropriés | : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.                    |

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 5.3. Conseils aux pompiers

|                              |   |
|------------------------------|---|
| Protection en cas d'incendie | : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. |
|------------------------------|---|

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

|                      |                                   |
|----------------------|-----------------------------------|
| Procédures d'urgence | : Eloigner le personnel superflu. |
|----------------------|-----------------------------------|

##### 6.1.2. Pour les secouristes

|                          |  |
|--------------------------|--|
| Équipement de protection | : Utiliser l'équipement de protection individuel requis. |
|--------------------------|--|

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

|                       |  |
|-----------------------|--|
| Procédés de nettoyage | : Réduire à un minimum la production de poussières. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats. |
|-----------------------|--|

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

|   |   |
|---|---|
| Précautions à prendre pour une manipulation sans danger | : Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. |
|---|---|

# ZINC BROMIDE ANHYDROUS FOR SYNTHESIS

## Fiche de données de sécurité

Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains : des gants de protection  
Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial.  
Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié  
Protection des voies respiratoires : Porter un masque adéquat.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide  
Masse moléculaire : 225.19 g/mol  
Couleur : Cream color.  
Odeur : Aucune donnée disponible  
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible  
pH : 4 (aqueous solution)  
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible  
Point de fusion : 394 °C  
Point de congélation : Aucune donnée disponible  
Point d'ébullition : 650 °C  
Point d'éclair : Aucune donnée disponible  
Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible  
Température de décomposition : Aucune donnée disponible  
Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible  
Pression de vapeur : Aucune donnée disponible  
Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible

# ZINC BROMIDE ANHYDROUS FOR SYNTHESIS

## Fiche de données de sécurité

|                        |                            |
|------------------------|----------------------------|
| Densité relative       | : Aucune donnée disponible |
| Masse volumique        | : 4.5 g/cm <sup>3</sup>    |
| Solubilité             | : Eau: Complete (100%)     |
| Log Pow                | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, dynamique   | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés explosives  | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés comburantes | : Aucune donnée disponible |
| Limites d'explosivité  | : Aucune donnée disponible |

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Contact avec l'air. Humidité.

### 10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique génère : Vapeurs corrosives.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Oral: Nocif en cas d'ingestion.

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
pH: 4 (aqueous solution)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Lésions oculaires graves, catégorie 1, implicite  
pH: 4 (aqueous solution)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

# ZINC BROMIDE ANHYDROUS FOR SYNTHESIS

## Fiche de données de sécurité

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles : Nocif en cas d'ingestion.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Ecologie - eau : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

##### ZINC BROMIDE ANHYDROUS FOR SYNTHESIS (7699-45-8)

|                              |   |
|------------------------------|---|
| Persistance et dégradabilité | Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement. |
|------------------------------|---|

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Product/Packaging disposal recommendations : Éliminer le contenu/récipient dans ...

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

#### 14.1. Numéro ONU

|               |        |
|---------------|--------|
| N° ONU (ADR)  | : 3260 |
| N° ONU (IMDG) | : 3260 |
| N° ONU (IATA) | : 3260 |
| N° ONU (ADN)  | : 3260 |
| N° ONU (RID)  | : 3260 |

# ZINC BROMIDE ANHYDROUS FOR SYNTHESIS

## Fiche de données de sécurité

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

|  |   |
|--|---|
| Désignation exacte d'expédition/Description (ADR)  | : CORROSIVE SOLID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S.  |
| Proper Shipping Name (IMDG)                        | : CORROSIVE SOLID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S.  |
| Désignation exacte d'expédition/Description (IATA) | : CORROSIVE SOLID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S.  |
| Désignation officielle pour le transport (ADN)     | : CORROSIVE SOLID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S.  |
| Désignation exacte d'expédition/Description (RID)  | : CORROSIVE SOLID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S.  |
| Transport document description (ADR)               | : UN 3260 CORROSIVE SOLID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S., 8, III, (E), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT           |
| Description document de transport (IMDG)           | : UN 3260 CORROSIVE SOLID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S., 8, III, POLLUANT MARIN/DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT |
| Description document de transport (IATA)           | : UN 3260 CORROSIVE SOLID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S., 8, III, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS                     |
| Description document de transport (ADN)            | : UN 3260 CORROSIVE SOLID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S., 8, III, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT                |
| Description document de transport (RID)            | : UN 3260 CORROSIVE SOLID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S., 8, III, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT                |

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : 8

Étiquettes de danger (ADR) : 8



#### IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 8

Étiquettes de danger (IMDG) : 8



#### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 8

Étiquettes de danger (IATA) : 8



#### ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : 8

# ZINC BROMIDE ANHYDROUS FOR SYNTHESIS

## Fiche de données de sécurité

Etiquettes de danger (ADN) : 8



### RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 8

Etiquettes de danger (RID) : 8



### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : III

Groupe d'emballage (IMDG) : III

Groupe d'emballage (IATA) : III

Groupe d'emballage (ADN) : III

Groupe d'emballage (RID) : III

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Oui

Polluant marin : Oui

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### - Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : C2

Disposition spéciale (ADR) : 274

Quantités limitées (ADR) : 5kg

Quantités exceptées (ADR) : E1

Instructions d'emballage (ADR) : P002, IBC08, LP02, R001

Dispositions spéciales d'emballage (ADR) : B3

Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR) : MP10

Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : T1

Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : TP33

Code-citerne (ADR) : SGAV

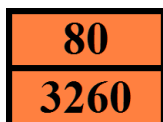
Véhicule pour le transport en citerne : AT

Catégorie de transport (ADR) : 3

Dispositions spéciales de transport - Vrac (ADR) : VC1, VC2, AP7

Danger n° (code Kemler) : 80

Panneaux oranges :





# ZINC BROMIDE ANHYDROUS FOR SYNTHESIS

## Fiche de données de sécurité

---

Code de restriction concernant les tunnels (ADR) : E

Code EAC : 2X

### - Transport maritime

Special provision (IMDG) : 223, 274  
Quantités limitées (IMDG) : 5 kg  
Quantités exceptées (IMDG) : E1  
Packing instructions (IMDG) : P002, LP02  
IBC packing instructions (IMDG) : IBC08  
IBC special provisions (IMDG) : B3  
Tank instructions (IMDG) : T1  
Tank special provisions (IMDG) : TP33  
EmS-No. (Fire) : F-A  
EmS-No. (Spillage) : S-B  
Stowage category (IMDG) : A  
N° GSMU : 154

### - Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA) : E1  
Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA) : Y845  
Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA) : 5kg  
Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA) : 860  
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA) : 25kg  
Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA) : 864  
Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA) : 100kg  
Disposition particulière (IATA) : A3  
Code ERG (IATA) : 8L

### - Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN) : C2  
Dispositions spéciales (ADN) : 274  
Quantités limitées (ADN) : 5 kg  
Quantités exceptées (ADN) : E1  
Équipement exigé (ADN) : PP, EP  
Nombre de cônes/feux bleus (ADN) : 0

### - Transport ferroviaire

Code de classification (RID) : C2  
Disposition particulière (RID) : 274  
Quantités limitées (RID) : 5kg  
Quantités exceptées (RID) : E1  
Packing instructions (RID) : P002, IBC08, LP02, R001  
Dispositions spéciales d'emballage (RID) : B3  
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID) : MP10  
Instructions de transport en citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID) : T1  
Dispositions spéciales relatives aux citernes mobiles et aux conteneurs pour vrac (RID) : TP33

# ZINC BROMIDE ANHYDROUS FOR SYNTHESIS

## Fiche de données de sécurité

Codes-citerne pour les citernes RID (RID) : SGAV  
Catégorie de transport (RID) : 3  
Dispositions spéciales relatives au transport – Vrac (RID) : VC1, VC2, AP7  
Colis express (RID) : CE11  
Numéro d'identification du danger (RID) : 80

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

ZINC BROMIDE ANHYDROUS FOR SYNTHESIS is not on the REACH Candidate List

ZINC BROMIDE ANHYDROUS FOR SYNTHESIS is not on the REACH Annex XIV List

#### 15.1.2. Directives nationales

##### Allemagne

12th Ordinance Implementing the Federal Immission Control Act - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

##### Danemark

Recommandations réglementation danoise : Young people below the age of 18 years are not allowed to use the product

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH:

|                     |  |
|---------------------|--|
| Acute Tox. 4 (Oral) | Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4                       |
| Aquatic Chronic 2   | Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2 |
| Skin Corr. 1B       | Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1B                       |
| Skin Sens. 1        | Sensibilisation cutanée, Catégorie 1                               |
| H302                | Nocif en cas d'ingestion   |
| H314                | Causes severe skin burns and eye damage                            |
| H317                | Peut provoquer une allergie cutanée                                |

# ZINC BROMIDE ANHYDROUS FOR SYNTHESIS

## Fiche de données de sécurité

|        |  |
|--------|--|
| H411   | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme                                      |
| R22    | Nocif en cas d'ingestion   |
| R34    | Provoque des brûlures  |
| R43    | Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau  |
| R51/53 | Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique |
| C      | Corrosif   |
| N      | Dangereux pour l'environnement   |
| Xn     | Nocif  |

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*